



Quédillac

Habiter

QUÉDILLAC

2019



une longueur d'avance !



Bulletin municipal n°60

Janvier 2019





Sommaire

Edito

3

Zoom

4 - 5

- À toute vapeur

Vie municipale

6 - 13

- Ré-ouverture de la boulangerie
- L'équipement socio-culturel
- Local de rangement à la salle des associations
- Révision du PLU
- Travaux de sécurisation rue de Rennes
- Habiter Quédillac
- Espace culturel
- Voeux
- Cérémonie 11 novembre
- Section AFN - UNC
- Tarifs municipaux 2019

Vie communautaire

14 - 15

- Habitat
- Transport à la demande
- Forum des pays&moi
- Maison du développement
- Jobs d'été 2019

Vie scolaire

16 - 17

- L'école Saint-Joseph
- APEL

Vie associative

18 - 24

- Centre aéré
- Flash infos
- Petite enfance
- Dynamic Club
- Les Pêcheurs de la Haute Rance
- SEP section Twirling
- SEP section Foot
- SEP section Théâtre
- SEP section Volley
- SEP section Cyclo-club
- Dansons maintenant
- Club de la Rance
- Forum des associations 2018

Vie locale

25 - 27

- État civil
- Urbanisme
- Noces d'or
- Boulangerie « Le Grenier des Saveurs »
- Xavier Rosselin
- Un sourire au passant...
- Élections européennes
- CCAS
- Calendrier de fêtes 2019
- SMICTOM



Edito

Un mouvement populaire a récemment alerté notre Président de la République sur le danger de demander encore plus à ceux qui en ont déjà le moins. L'augmentation des tarifs des carburants initialement prévue en janvier a constitué le déclenchement des hostilités...

Quelques soient les objectifs de cette décision, force est de constater qu'elle défavorise obligatoirement notre monde rural, celui qui a besoin de sa voiture tous les jours et qui ne dispose que de très peu d'alternatives.

Pour nous, élus, la mobilité de nos concitoyens est une préoccupation permanente. À la commune, comme d'ailleurs à la communauté de communes, ce sujet est remis sur la table très régulièrement.

Le « zoom » que l'on vous propose dans ce numéro du bulletin municipal est donc assez proche de l'actualité. En effet, notre commune bénéficie d'une solution de transport en commun par le rail au cœur même de son agglomération. Sachons faire fructifier cette opportunité, elle constitue le fil rouge de notre développement.

De la vitalité de nos commerces dépend aussi la vie de notre bourgade. L'année 2018 a vu des rideaux se lever en notre centre bourg. Je me réjouis d'y avoir activement participé. Toutefois, je sais oh combien le combat pour le maintien du commerce en milieu rural doit être sans relâche. Permettez-moi tout de même de positiver même si je suis conscient que tout ceci reste fragile, mais encourageant.

Encourageant, c'est dans cet esprit que je viens, en mon nom personnel et au nom de mon Conseil municipal, vous adresser mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2019.

Bonne année et bonne santé à tous.

Votre Maire,
Hubert LORAND.



À toute vapeur

La construction de la ligne SNCF Rennes-Brest a été un immense chantier qui a duré 5 ans : de 1860 à 1865. C'était le passage du train qui donnait l'heure. Toute la population vivait son quotidien au rythme bruyant des locomotives et wagons qui passaient à des heures régulières.



Témoignage



Émilienne DAVY

Emilienne a commencé à travailler comme auxiliaire remplaçante garde-barrière en 1956 à la gare de Quédillac et cela pendant 15 ans. Elle voyait passer 2 autorails le matin : 1 pour Rennes et 1 pour Saint-Brieuc, à 5 minutes d'écart. Il y avait aussi un express et des trains de marchandises régulièrement. Elle devait fermer les barrières 5 minutes avant l'arrivée du train puis les rouvrir après son passage. La sécurité était essentielle, les trains pouvaient arriver n'importe quand. Les barrières automatiques sont arrivées beaucoup plus tard. Elle renseignait également les passagers et réceptionnait les colis des trains de marchandises : colis andouilles, bois, matelas... Témoin de l'histoire tout autant que la gare elle-même, elle a vu partir les jeunes du village qui allaient faire leur service militaire en Algérie par exemple. Emilienne se souvient, les yeux rieurs, des personnes qui venaient lui poser des questions telles que « je viens voir à quelle heure est le train de 7h45 » ! Elle a elle-même utilisé le train depuis toute petite : pour aller à la Brohinière en 20 minutes rendre visite à sa famille au début des années 1930 ou pour aller à Rennes en 1 heure pour la Foire.

Les usagers

du train



Emilie fait le trajet Saint-Brieuc-Quédillac, 4 fois par semaine, aller-retour. A Saint-Brieuc où elle demeure, elle part le matin enseigner à l'école Saint-Joseph à 7h17 et repart le soir à 17h vers son domicile. Elle peut ensuite aller à pied au travail. Dans son sens, les arrêts pour Quédillac sont plus réguliers que ceux qui desservent Montauban, ce qui l'arrange bien. En hiver, elle préfère parfois prendre la voiture pour aller à la gare de Saint-Brieuc à cause du froid.

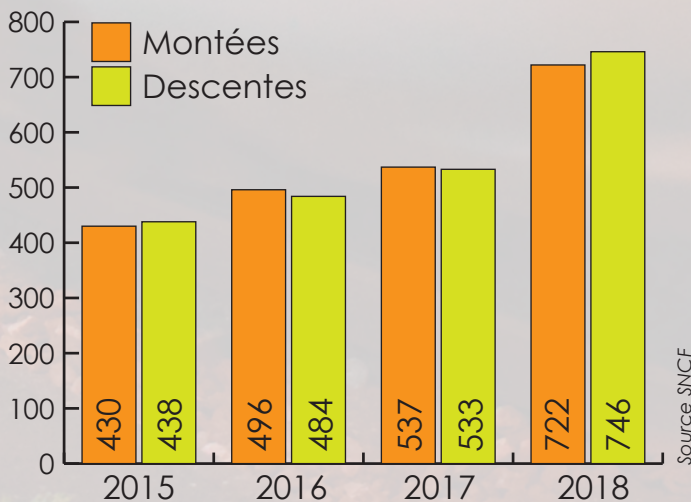
Depuis 21 ans, Hervé prend le train à Quédillac à 7h45 le matin et repart de son travail à la Direction de la voirie, du stationnement et des déménagements à Rennes pour son domicile à 17h39 à Rennes. De la gare de Rennes, il se trouve à une dizaine de minutes à pied de son travail. Il s'occupe dans le train en discutant avec les autres passagers qu'il connaît ou en lisant (livres, portable...).



Pourquoi prennent-ils le train ?

- Travail proche de la gare (Quédillac et Rennes)
- Carte de transport remboursée à 50% par l'employeur
- Pour ne pas avoir à conduire (stress, sécuritaire, coût du carburant...)

Montées et descentes des voyageurs sur le mois de septembre sur 4 années



L'évolution du nombre d'usagers constatée sur le graphique ci-contre est, sans aucun doute, à mettre en rapport avec l'augmentation du nombre d'arrêts négociée avec la région lors de la révision des lignes TER, suite à l'arrivée de la LGV à Rennes. N'hésitez pas à vous renseigner sur les horaires des départs et arrivées à notre halte SNCF.

Vie municipale

Dans cette rubrique « Vie Municipale », seuls quelques sujets de l'ordre du jour des conseils municipaux vous sont présentés. Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux de séance soit sur le site internet, soit dans la vitrine du hall de la mairie. Ils sont disponibles dans les délais de retour de la Préfecture, après vérifications au contrôle de légalité et après adoption par le conseil municipal.

Ré-ouverture de la boulangerie

« La bonne nouvelle »

Notre bulletin de juillet annonçait que la mairie allait acter le choix des repreneurs avant de déterminer les conditions de l'accueil des nouveaux boulangers.

Sophie et Nicolas se sont donc engagés dans une co-construction du projet avec Monsieur le Maire et les services de la mairie à la fin du mois de juin. De très nombreux échanges entre les 2 parties, en présence de leurs conseillers respectifs, ont permis d'aboutir à une proposition présentée au conseil municipal du 20 septembre 2018. A partir de cette décision, le contenu d'un bail commercial des locaux (appartenant à la commune) a été élaboré et discuté, contenu dans lequel les conditions financières acceptées par les élus et les repreneurs ont été fidèlement respectées. Le choix du matériel ainsi que les couleurs de l'espace vente ont été effectués par Sophie et Nicolas. La facture correspondante a été réglée par la Mairie pour la majorité et par les boulangers pour des compléments nécessaires à leur installation (voir tableau de financement ci-dessous).

Coût HT et financement de l'opération pour la commune

Achat de matériel nécessaire à la reprise de l'activité	99 948 €
Subvention FISAC (l'Etat pour l'aide au petit commerce)	20 000 €
Subvention du Département 35 (accessibilité des services au public)	20 000 €
Remboursement des repreneurs à la commune	20 000 €
Reste à charge de la commune*	39 948 €

* A cette somme, il convient d'ajouter le coût HT de l'étude de marché (1 225 €) et les dépenses HT d'entretien et de remise en état des locaux (10 296,07 €).

Coût HT et financement de l'opération pour les boulangers

Achat de matériel	20 000 €
Remboursement des repreneurs à la commune	20 000 €
Subvention Région Communauté de communes Pass. Commerce.	
Développement économique	7 500 €
Reste à charge des repreneurs	32 500 €

Le mot du Maire

« Je suis très heureux d'accueillir Sophie et Nicolas, nos tout nouveaux boulangers. Ils ont été, pour moi, de riches interlocuteurs dans ce projet, il faut l'avouer, un peu complexe en l'absence d'existence de fonds de commerce et en recherche de financement. Le climat de confiance que nous avons instauré entre nous et la motivation réciproque que nous avons partagé dans ce dossier ont été, à mon sens, le gage de sa réussite. Favorisé par la bonne réaction de notre population, le succès du démarrage de l'activité conforte l'orientation des élus dans leur décision d'accompagner financièrement (et logistiquement) les repreneurs.

Ainsi, la commune a pu retrouver sa boulangerie-pâtisserie, commerce de première nécessité très précieuse pour notre population orpheline de cette présence depuis plus d'un an.

Je souhaite à Sophie et Nicolas toutes les satisfactions issues de leur entreprise ainsi que la récompense de leur engagement, de leur travail et de leur volonté de faire vivre le petit commerce en milieu rural. »



Vie municipale

L'équipement socio-culturel

ça se précise et...ça démarre

Après une année d'études et de montage administratif du dossier, le bâtiment va se construire tout au long de cette année 2019 pour une ouverture de l'équipement prévue tout au début de 2020.

Le choix des entreprises s'est donc effectué à la fin du mois de novembre par les élus, sous le contrôle de l'architecte (Cabinet Overcode) et du maître d'œuvre (Cabinet Nox). Vous trouverez ci-dessous l'identité des entreprises retenues et le montant de leurs prestations respectives par lot.

LOTS	ENTREPRISES	OFFRE HT
01 - DESAMIANTAGE-DEMOLITION-DEPLOMBAGE	LE CARDINAL	32 531,00 €
02 - TERRASSEMENT-GROS-CŒUVRE-ESPACES VERTS	EURL GOBIN	272 808,10 €
03 - OSSATURE BOIS-CHARPENTE BOIS	DESCHAMPS	128 500,00 €
04 - COUVERTURE-BARDAGE	DAVY COUVERTURE	201 900,41 €
05 - MENUISERIES EXTERIEURES ALU ET BOIS-SERRURERIE	ARIMUS MENUISERIE	176 000,00 €
06 - MENUISERIES INTERIEURES-CLOISONS-PLAFONDS	SARL AMCI	124 750,00 €
07 - REVETEMENTS DE SOLS ET MURAUX	SAS MARIOTTE	64 000,00 €
08 - PEINTURE	GRIFFON PEINTURES	18 434,70 €
09 - ÉLECTRICITÉ	JPF INDUSTRIES	52 822,79 €
10 - PLOMBERIE-CHAUFFAGE-VENTILATION	EREO	101 700,00 €
TOTAL HT		1 173 447,00 €

Sauf imprévus liés au chantier, le coût de l'opération est désormais connu. Il en est de même pour le montant des subventions, même si deux d'entre elles font encore l'objet d'estimation dans l'attente de leur notification officielle. Nous sommes donc en mesure de vous informer (provisoirement) sur le budget prévisionnel de cette réalisation.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Assistance à maîtrise d'ouvrage + maîtrise d'œuvre	100 284 €	Subvention Etat (Contrat de Ruralité)	121 000 €
Etudes (géomètre, étude de sol, amiante et plomb)	5 515 €	Subvention Etat (DRAC) estimé	100 000 €
Contrôle et coordination	9 355 €	Subvention Département (FST)	150 000 €
Travaux	1 173 447 €	Subvention CAF - estimé	150 000 €
Agencement et aménagements divers estimé	30 210 €	Subvention EPCI (fonds de concours solidarité)	33 045 €
Matériel informatique estimé	15 234 €	Subvention EPCI (PLH - aide à la démolition)	10 000 €
Matériel animation estimé	30 000 €	Financement par emprunt long terme	750 000 €
		Autofinancement	50 000 €
TOTAL	1 364 045 €	TOTAL	1 364 045 €

Perspective 3D du nouvel équipement socio-culturel.



Local de rangement

à la salle des associations

Les activités de nos associations étant en constante évolution, les besoins de stockage du matériel lié à ces activités augmentent eux aussi naturellement. Toujours soucieux d'accompagner au mieux le riche tissu associatif de notre commune, les élus ont donc décidé de réaliser ce local en remplacement d'un module devenu beaucoup trop petit. La totalité de l'espace existant à gauche de la salle et des parkings a donc fait l'objet d'une construction dite « en dur » qui a permis de doubler la capacité de stockage. La batterie-fanfare va en être le principal bénéficiaire avec 2/3 de la surface, la partie restante s'adressant aux autres activités (théâtre, danse, espaces jeux...). A noter aussi l'achat par la commune de 200 nouvelles chaises destinées aux représentations théâtrales et autres éventuels spectacles pour la somme de 5 936 € HT (chariots compris).

Lots	Entreprises retenues	Montant HT
Maitrise d'œuvre	JP Bureau d'études GOBIN	3 600,00 €
Lot n°01 - Gros-œuvre	EURL GOBIN - Quédillac	16 674,40 €
Lot n°02 - Ravalement	DA SILVA Sergio - Quédillac	6 460,00 €
Lot n°03 - Charpente	CHEROT James - Plumaugat	2 080,00 €
Lot n°04 - Couverture	ROLLAND Dominique - Quédillac	4 647,33 €
Lot n°05 - Menuiseries	CHEROT James - Plumaugat	2 926,00 €
TOTAL		36 387,73 €

A noter

Cette réalisation s'est déroulée sous le contrôle du maître d'œuvre local Jean-Pierre GOBIN et par des entreprises de proximité (voir tableau).



Révision du PLU

Où en sommes-nous ?

La commission PLU du conseil municipal s'est réunie 12 fois (1 réunion par mois) au cours de cette année 2018 avec la collaboration du bureau d'études retenu : Atelier d'Ys.

La première étape, nommée PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été validée par les élus au conseil du mois de novembre. La politique retenue en matière d'aménagement et d'urbanisme se traduit ainsi au travers de 4 grandes orientations :

1. Centraliser l'habitat et maîtriser l'urbanisation
2. Valoriser le cadre de vie de la commune
3. Conforter l'activité économique
4. Préserver le patrimoine naturel et paysager communal



Les élus et Monsieur LE BOURSICO de l'Atelier D'Ys

Concernant la maîtrise de l'urbanisation, les élus locaux ont pu constater l'obligation de respecter des règles fixées par des instances extérieures à la commune, règles qui, il faut bien l'avouer, limitent la marche de manœuvre au niveau local... Bien que le projet ne soit pas encore validé par les partenaires qui doivent émettre un avis, voici quelques chiffres-clé retenus dans l'étude du dossier :

- population envisagée à l'horizon 2028 : **1 370 habitants** soit une croissance annuelle de 1,2%
- nombre de nouveaux logements nécessaires : **75** pour atteindre les objectifs
- densité moyenne (fixée par le SCOT (Schéma de Cohérence du Territoire) du Pays de Brocéliande : **16** logements par hectare

Répartition des 75 logements :

- **20** dans les lotissements en cours
- **24** dans les dents creuses en agglomération (pas de maîtrise foncière de la commune...!)
- **31** en extension du bourg (1,9 hectare) (avec la contrainte de rester à l'intérieur de l'agglomération...!)

L'ensemble de ces informations vous sera communiqué au cours de deux réunions publiques qui précéderont la validation définitive de la révision du PLU. Elles se dérouleront vraisemblablement au cours du 2^{ème} semestre de cette année 2019 et les dates vous seront communiquées en temps et en heure.

Travaux de sécurisation rue de Rennes

Les vitesses excessives enregistrées par notre radar pédagogique sur la rue de Rennes et la densité du trafic issu du lotissement les Forges ont encouragé les élus à trouver une solution pour apporter plus de sécurité dans ce secteur. Dans le cadre des travaux de finition de l'entrée du lotissement, la mise en place d'un plateau surélevé à la jonction de la rue des Lavandières et la rue de Rennes a donc fait l'objet d'une délibération en date du 20 septembre 2018. Les travaux ont été programmés sans délai et réalisés par l'entreprise PÉROTIN, titulaire du marché de voirie dans le lotissement pour la somme de 13 449,70 € HT.

Ce montant a été diminué de la participation du Département, propriétaire de la voirie pour un montant de 1 600 € auquel viennent s'ajouter des fonds issus des amendes de police pour la somme de 6 513 €. Le reste à charge pour la commune s'élève donc à 5 336,70 €.

Dans ce même secteur, les trottoirs du côté pair de la rue de Rennes ont été enrobés pour la somme de 8 795,60 € HT. Cette décision fait suite au constat de dégradations de ce cheminement piéton très sollicité par les riverains, mais aussi par les habitants de Launay et de la Ville Gendrot. Le côté impair de cette même rue est programmé pour cette année 2019.



Quels arguments utilisés par la Mairie pour convaincre nos nouveaux habitants de venir nous rejoindre ?

La réponse se trouve sans doute dans les questions posées par les personnes en recherche de leur futur lieu d'habitation. Les deux plus fréquentes posées à l'accueil de la mairie, par ordre de priorité, sont celles-ci :

- Quelles sont vos structures d'accueil pour nos enfants ?
- Quels sont les moyens de transport à notre disposition ?



À la première question, l'école reste, bien entendu, un poumon essentiel à la vie de notre commune. Mais il nous faut aussi proposer des capacités d'accueil en période extra-scolaire : les mercredis et vacances scolaires. C'est là que le centre de loisirs, géré par l'association CSF La Ruche de la commune, prend toute son importance. Les élus aussi l'ont bien compris et le justifient par la décision d'investir dans cet équipement socio-culturel qui, de par sa polyvalence, va répondre à de nombreux besoins liés à la culture, la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Rappelons aussi l'objectif des élus d'en faire un vrai lieu de rencontre convivial et intergénérationnel. Un pari ? Diront certains d'entre nous, oui peut-être, mais surtout la conviction de proposer des services adaptés à la demande de nos habitants.

À la seconde question, notre « zoom » sur le train en début de ce bulletin apporte la réponse : l'atout TER séduit indiscutablement et favorise le choix d'implantation. A cela, on peut ajouter le co-voiturage comme en témoigne l'activité importante de notre parking sur la route de Médréac.

Le facteur communication reste bien entendu majeur et à ne jamais négliger. La commission compétente au sein du conseil municipal ne cesse d'imaginer de nouvelles idées sur le sujet. Les dernières en date : un accord avec l'agence INEO pour la promotion de nos terrains en lotissement communal et un grand panneau publicitaire le long des voies de circulation les plus importantes aux abords de l'agglomération.

L'année 2018 pourra être considérée comme « une bonne année » dans l'accueil de nouveaux habitants. En effet, 8 des 15 lots disponibles sur la tranche 2 du lotissement les Forges ont trouvé preneurs, auxquels il faut ajouter quelques terrains dans le secteur Launay-Ville Gendrot et un bon nombre de transactions dans l'existant en campagne.

Souhaitons que 2019 conserve cet élan !

Vie municipale

Espace culturel

Animation carte de vœux et pliage

Le **vendredi 28 décembre**, parents et enfants se sont retrouvés salle Jean le Duc pour réaliser des cartes de vœux et des décorations festives. Après les travaux manuels, ils ont partagé le goûter avec l'équipe de la bibliothèque et sont repartis chez eux avec leurs belles créations.



Les enfants réalisent des cartes de vœux avec l'aide de Madame CONAN



Ateliers tablettes

Les ateliers tablettes ont continué pendant le dernier semestre 2018. Ils reprendront au courant de l'année 2019. Prochainement vous aurez la programmation afin de vous inscrire aux ateliers qui vous intéressent. Surveillez le panneau d'informations lumineux ainsi que celui de l'espace culturel ! **Informations pratiques** : pour les seniors, un samedi par mois, de 9h30 à 11h, sur inscription (places limitées). Renseignements au 02 99 06 22 53 ou espaceculturel@quedillac.fr. Gratuit.

Entraîner sa mémoire, tout en prenant plaisir

L'espace culturel, en partenariat avec le CLIC de Brocéliande et l'association Brain Up, organise une conférence et des ateliers gratuits sur le thème de la mémoire pour les seniors.

La conférence « Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ? » vise à mieux comprendre comment rendre notre mémoire plus efficace. Elle aura lieu le **mardi 22 janvier** de 14h à 16h à la Salle du Conseil Municipal de la mairie.

Puis à partir du **mardi 29 janvier**, vous pourrez aussi participer à l'atelier de 5 séances « Entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir ». Au cours de cet atelier, vous apprendrez les méthodes et les techniques pour entraîner et préserver votre mémoire. Egalement gratuit et ouvert à tous les seniors, il est avant tout un moment de plaisir et de convivialité.

Venez échanger et travailler votre mémoire grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices de logique et de vocabulaire. C'est aussi l'occasion de partager vos expériences de vie et d'être conseillé par un professionnel en psychologie qui répondra à toutes vos questions sur le fonctionnement de la mémoire et sur les effets de l'âge. Les inscriptions se feront le jour de la conférence, et pour le cycle complet des 5 séances (places limitées).

Ce programme est financé grâce au soutien de Cap Retraite Bretagne et la conférence des financeurs de l'Ille et Vilaine.
*Brain Up Association est une association loi 1901 qui conçoit, organise et déploie des programmes de prévention santé et d'accompagnement auprès de tout public (jeune, salarié, retraité). Plus d'infos : www.brainup.fr



Atelier jeux de société

Pendant les vacances scolaires, l'équipe de la bibliothèque organise des ateliers jeux de société le jeudi après-midi à la salle des associations. Les enfants ont pu se retrouver entre eux pour jouer au Loto des images ou au Devine tête pendant que les adultes jouaient au Scrabble. Ces ateliers se terminent toujours par un moment convivial autour d'un goûter.

Rendez-vous aux prochaines vacances scolaires !

Vie municipale

A la découverte

de Bémahatazana » (Madagascar)

L'exposition photographique itinérante « A la découverte de Bémahatazana » sera exposée du **4 mars au 30 mars** à la mairie.

La communauté de communes a mis en place, dans le cadre de la coopération avec Bémahatazana, divers projets - par exemple, un programme de correspondances entre les écoles françaises et malgaches et des actions de solidarité (adduction de l'eau, sensibilisation au tri des déchets, électrification...).

Cette exposition, gratuite et ouverte à tous sur les horaires de la mairie, présente les actions passées et à venir de cette coopération décentralisée et vous fera découvrir la vie des habitants de Bémahatazana. Par la suite, tout au long de l'année, l'exposition sera diffusée dans d'autres communes du territoire de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban.

Plus d'information auprès de Lisa à l'espace culturel : 02 99 06 22 53 ou espaceculturel@quedillac.fr.



L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle année 2019 !



Vœux

Bien que la date ait été maintenue entre les fêtes de Noël et du Jour de l'an, la municipalité avait souhaité en modifier le jour et l'heure, à savoir le samedi à 11 heures. Cette modification a permis le succès habituel de cette cérémonie puisque environ 250 personnes y ont répondu présents.

Dans son allocution, le maire, Hubert LORAND, a beaucoup insisté sur l'importance pour la population de pouvoir bénéficier des services de proximité, thème d'actualité à la veille d'une grande consultation décentralisée envisagée par les représentants de l'Etat ... A cette occasion, les portes de la mairie seront, comme d'habitude, «grandes ouvertes», a-t-il déclaré.



Vie municipale

11 novembre 2018

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie...

En 1922, au nouveau monument aux morts de Quédillac, furent gravés dans le granit les premiers vers du célèbre poème intemporel de Victor HUGO. Lors de la cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice et en hommage aux victimes de toutes les guerres, Joseph VERGER et Carine PEILA-BINET, élus municipaux, en relurent les deux strophes les plus évocatrices devant une foule recueillie, massée en cercle autour de ce même monument.

Rythmé par les accompagnements harmonieux de la batterie-fanfare, ce 11 novembre 2018 revêtit en effet une solennité exceptionnelle avec la participation des écoliers reprenant en chœur la Marseillaise et d'une chorale improvisée interprétant l'hymne européen.

Monsieur le maire transmet le traditionnel message du Président de la République et Louis HURE président des AFN, celui des Anciens combattants. André MASSARD nomma ensuite les 3 militaires français décédés en service durant



l'année écoulée. Puis, en précisant leur âge et leur domicile, chaque fois qu'ils avaient pu être retrouvés, Carine et Joseph égrenèrent les 92 noms des 92 soldats de Quédillac qui donnèrent leur vie en 14-18 pour notre liberté. Il convient de

souligner que lors de cet interminable conflit trois familles de Quédillac perdirent trois de leurs enfants : la famille MARIE de la Ville Crossais (Joseph, Pierre et Jean-Baptiste) ; la famille RICHARD de la Prévostais (Edouard, Eugène et Jean-Baptiste) ; la famille LEBRETON de la Barrette (Louis, Francis et Jean-Baptiste)

A cette même occasion et en récompense pour ses bons et loyaux services, Robert GROHANDO, porte-drapeau depuis 24 ans, reçut une médaille amplement méritée.

Dans une ambiance conviviale, 150 personnes descendirent ensuite à la salle polyvalente pour partager d'abord le verre de l'amitié offert par la municipalité puis un mémorable banquet du centenaire... Menu relevé pour la circonstance, musique, chansons, histoires.

Enfin monsieur le maire remercia tous les artisans de cette belle journée : l'abbé GENDROT qui avait assuré l'office religieux, les responsables AFN pour leur implication dans la préparation de la fête, les élèves et leurs enseignantes, la chorale paroissiale, les musiciens de la Jeanne d'Arc, le Conseil municipal, les amis du Crouais très investis également et qui s'étaient joints en grand nombre pour célébrer avec nous la paix retrouvée.



SECTION AFN-UNC

Dates à retenir Samedi 23 février : 11h, Assemblée Générale suivie du pot-au-feu traditionnel
Dimanche 14 avril : 14h, Concours de belote annuel à la salle polyvalente

Vie municipale

TARIFS MUNICIPAUX 2019

Après en avoir débattu, le conseil municipal FIXE les tarifs suivants, à partir du 1^{er} janvier 2019 :

SALLE POLYVALENTE	COMMUNE	HORS-COMMUNE	CIMITIERE - Concessions (1/3 CCAS & 2/3 COMMUNE)	
Location à la journée entière	180 €	305 €	15 ans - 2 m ²	54 €
Week-end	250 €	425 €	15 ans - 4 m ²	99 €
Lunch - Buffet - Couscous - Choucroute - Repas			30 ans - 2 m ²	111 €
Bal en soirée (avec entrée)	155 €		30 ans - 4 m ²	216 €
Concours - Tournoi - Loto - Classe - Journée sans repas			ESPACE CINÉRAIRE (1/3 CCAS & 2/3 COMMUNE)	
Vin d'honneur- Thé dansant - Gala	55 €	300 €	Jardin du souvenir	
Supplément chauffage	65 €	65 €	Accès jardin + plaque 15 ans	81 €
SALLE JEAN LE DUC			Accès jardin seul	60 €
Vin d'honneur	50 €	50 €	Columbarium	
Journée + soirée incluse	140 €	230 €	Case - 10 ans	300 €
Demi-journée	80 €	80 €	Case - 15 ans	450 €
Soirée - à partir de 17 h	110 €	180 €	Case - 30 ans	900 €
Week-end	200 €	340 €	Cavurne	
Forfait vaisselle	25 €	25 €	Emplacement 15 ans	54 €
Supplément chauffage	25 €	25 €	Emplacement 30 ans	111 €
SALLE DES ASSOCIATIONS			ESPACE CULTUREL (régie)	
Spectacle payant - Quédillac	100 €		Adhésion annuelle à la bibliothèque/famille	6,20 €
DROIT DE PECHE			Adhésion annuelle à la cybercommune+bibliothèque/famille	16 €
Par jour	4 €	4 €	Impression noir & blanc, couleur	0,20 €
Par mois	18 €	18 €	Accès gratuit pour les demandeurs d'emploi :	
Par an	33 €	33 €	Impression CV, lettre de candidature	
ASSAINISSEMENT collectif			COMMERCE AMBULANT (nouvelle régie)	
Taxe de raccordement	850 €		Prix au ml	0,80 €
Redevance :				
Part fixe	20 €			
Part variable	1,92 €/m ³			
S.P.A.N.C.(Service public d'Assainissement Non Collectif)				
jusqu'à la signature du marché				
Contrôle de bon fonctionnement périodique (CBF-P)		66 €		
Contre-visite CBF-P		43 €		
Contrôle de bon fonctionnement avant cession immobilière (CBF-AV)		132 €		
Contre-visite CBF-AV		93 €		
Contrôle de faisabilité (cadre d'un certificat d'urbanisme)		54 €		
Contrôle de conception		54 €		
Contrôle de réalisation		83 €		
Prestations complémentaires		48 €		

L'étang de la Villée est ouvert aux pêcheurs tous les ans de fin avril à fin novembre.



Habitat

Vous avez un projet immobilier ?

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban peut vous soutenir dans :

- Votre projet d'acquisition via une aide à l'accession (pour les primo-accédants), un diagnostic gratuit d'aide à la décision (tout acquéreur/vendeur sans restriction)
- Vos projets de rénovation (travaux d'économie d'énergie, assainissement, ravalement de façade pour les habitations en cœur de bourg...)
- L'adaptation de votre logement (aides ANAH...)

En 2017, plus de 130 familles ont bénéficié d'une aide financière de la communauté de communes pour les aider dans leur projet immobilier.

Pour tout renseignement,
contactez la Communauté de communes
Saint-Méen Montauban au 02 99 06 54 92.

Transport à la demande

Vous avez plus de 65 ans ou en situation de handicap et rencontrez des soucis de mobilité ?

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban peut vous accompagner dans vos déplacements vers les services publics, de transports en commun ou les services de la vie quotidienne. Un véhicule vient vous chercher à votre domicile pour vous conduire à votre lieu de rendez-vous.

Vous êtes demandeur d'emploi ?

N'hésitez pas à prendre contact avec votre conseillère emploi pour connaître les possibilités d'aide au transport qui vous sont proposées sur les 18 communes du territoire.

Pour tout renseignement,
contactez la communauté de communes
au 02 99 06 54 92 ou www.stmeen-montauban.fr.

FORUM DES PAYS&MOI

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban organise les 2^e rencontres de la mobilité internationale

Le service jeunesse de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, en partenariat avec le Centre Régional d'Information Jeunesse, organise la deuxième édition des rencontres de la mobilité internationale, le **2 février 2019** à la salle polyvalente de Gaël (route du Bran).

En janvier 2018, la première édition des rencontres de la mobilité internationale fut enrichissante pour une soixantaine de jeunes à la recherche d'informations pour partir à l'étranger. Accompagnés de leurs parents, ils ont pu rencontrer différentes associations et institutions pour les aider dans leur recherche.

Pour cette seconde édition du forum « Des pays & moi », le 2 février 2019 à Gaël, les jeunes, dès la 6^e, mais aussi les adultes, pourront s'informer sur les possibilités de départ à l'étranger, que ce soit pour travailler, pour étudier, pour participer à des actions solidaires ou humanitaires ou pour découvrir une autre culture.

Ce sera également l'occasion de rencontrer des jeunes ayant eu l'opportunité d'une expérience à l'étranger, dans le cadre du programme Erasmus +, par exemple, mais aussi en tant que jeunes Au Pair ou volontaires dans une association humanitaire.

Les visiteurs auront d'abord la possibilité de rencontrer et d'échanger avec de nombreux partenaires et les animateurs du service jeunesse de la communauté de communes qui tiendront des stands d'information pour présenter les dispositifs existants.

Ensuite, des tables rondes seront proposées avec une dizaine de jeunes du territoire de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban ayant bénéficié de la Bourse à la Mobilité internationale (BAM). Ils témoigneront de leur expérience à l'étranger et parleront de leur séjour en Angleterre, en Irlande, en Espagne, aux États-Unis mais aussi en Australie ou en Chine par exemple.

Enfin, les discussions pourront se poursuivre entre les jeunes, les partenaires et le public autour d'un goûter international, en présence d'élus communautaires.

Plus d'infos auprès des animateurs du service jeunesse au 02 99 06 54 92 ou jeunesse@stmeen-montauban.fr.

Maison du développement à Saint-Méen-le-Grand

Fermeture partielle avant travaux

De janvier à avril 2019, la communauté de communes aménage et équipe la Maison de Services au Public : un accueil pour vous informer et vous simplifier le quotidien à la Maison du développement (22 rue de Gaël). (Pour plus d'informations, dossier spécial dans L'Essentiel n°13, janvier 2019)

Pendant la durée des travaux, les permanences habituelles (CPAM, CAF, Eurêka Emploi Services, CDAS, CLIC, We Ker, Soliha, architecte conseil et CIDFF35) sont déplacées à la **mairie de Saint-Méen-le-Grand** (pas de changement pour les prises de rendez-vous).

Le Point Accueil Emploi est déplacé à l'arrière de la Maison du développement ; l'accès est indiqué par un fléchage.

Contact : Catherine BEAUDE,
animatrice MSaP- Communauté de communes :
02 99 06 54 92



Forum des Jobs d'été 2019

Vous avez entre 17 et 25 ans ? Rendez-vous le samedi 2 mars 2019, de 9h à 13h30, à la salle polyvalente de Quédillac, pour la 4^{ème} édition du « forum des jobs d'été ». Cette matinée favorisera la recherche d'un emploi saisonnier de proximité tout en valorisant le tissu économique local. L'an passé, le forum a permis à de nombreux jeunes de décrocher un emploi saisonnier.

Tout au long de la matinée, les visiteurs pourront consulter les panneaux d'informations sur le droit du travail, les offres d'emploi en libre accès, mais aussi rencontrer divers employeurs du territoire et retravailler leurs CV, accompagnés des conseillères des Points Accueil Emploi et de We-Ker (anciennement Mission Locale)*.

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban propose un service de transport gratuit, sur inscription, pour les jeunes ayant des problèmes de mobilité.

**Il est conseillé de passer dans les Points Accueil Emploi pour retravailler son CV si besoin, en amont du forum jobs d'été*

Entrée libre et gratuite
Renseignements au 02 99 06 54 92 ou par mail :
jeunesse@stmeen-montauban.fr



L'école Saint-Joseph

150 élèves répartis en 6 classes :

Depuis quelques années, les élèves quittant l'école pour entrer au collège sont plus nombreux que les élèves commençant leur scolarité en petite section. De ce fait, notre nombre d'élèves baisse. Notre nombre de classes a également baissé : l'école compte actuellement 6 classes.

En cette année 2018, l'équipe enseignante a connu plusieurs changements. Je remercie chaleureusement Chloé BOURCEREAU, Valérie LE MENACH et Loïc GOUABLIN pour leur travail quotidien réalisé auprès de nos élèves. Je souhaite la bienvenue à Noémie ANGENARD, Isabelle DECUYPERE et Emeline PEREZ au sein de notre équipe.

Voici la répartition des classes en cette année 2018/2019 :

Petite et moyenne section	28 élèves depuis janvier	Emilie PIGNARD et Isabelle CRESPEL (ASEM)
Moyenne et grande section	24 élèves	Fabien MILLARDET (directeur), Marie-Andrée OLIVARD (ASEM) et Isabelle DECUYPERE (le jeudi)
CP/CE1	24 élèves	Patricia RENARD
CE1/CE2	26 élèves	Noémie ANGENARD
CE2/CM1	25 élèves	Marie-Christine DEBERLES et Emeline PEREZ
CM2	23 élèves	Pauline CHARRETEUR

L'équipe éducative est également composée de Evelyne RUE, Sophie FRIGON (Auxiliaires de vie scolaire), Annick JOLY, Jeannine LOCHET et Jocelyne LEBRETON, Anaïs SOURCEAUX, Béatrice BERTHAULT, Laura CHAMPALAUNE, Lisa GOUÉZEC et Marie-Odile JOSSE.

Le président d'APEL est Yoann LAMBERT et le président d'OGEC est Christophe CRESPEL.

Les spécificités de l'école

L'assemblée du mois

Il s'agit de six temps collectifs dans l'année préparés à tour de rôle par chaque classe. C'est un temps de présentation et de mise en valeur des activités. C'est aussi un temps de rencontre, de fraternité et de découverte des autres classes. Ces assemblées se déroulent principalement dans notre salle de motricité.

La classe de neige

Tous les 3 ans, l'école organise une classe de neige. Cette année, du 13 au 19 janvier 2019, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont la chance de pouvoir participer à la classe de neige qui se déroulera dans les Pyrénées au village d'Areau, près de Peyragude. Au programme de cette semaine : ski, sortie en raquettes, visite de la chèvrerie du Pitou, visite de la centrale hydroélectrique de Saint-Lary, visite de la maison du parc national des Pyrénées et matinée balnéo (le centre Balnéa de Loudenvielle sera privatisé par notre centre d'hébergement à cette occasion !).

La semaine de cirque

Tous les cinq ans, l'école accueille le cirque Gervais pour une semaine d'ateliers sous le chapiteau. A la fin de cette semaine, les enfants de l'école sont en représentation. Leurs prestations sont entrecoupées de numéros joués par les professionnels du cirque. Chaque enfant bénéficie de cette semaine une fois dans sa scolarité à Quédillac.

Le spectacle de Noël

Chaque année, une semaine avant les vacances de Noël et après des semaines de répétitions, tous les enfants de l'école se produisent à la salle polyvalente pour notre traditionnel spectacle de Noël. Cette année, le spectacle des enfants avait pour thème : « souvenir ».

Une belle co-animation des élèves, de l'équipe éducative et de l'APEL.

Les rencontres parents-enseignants

En plus des rencontres réalisées tout au long de l'année, l'école Saint-Joseph de Quédillac met en place une réunion d'information par classe, à 20h ainsi qu'une semaine de rendez-vous personnalisés entre parents et enseignants au début du second trimestre. Cet entretien est la garantie d'un suivi personnel entre l'enseignant et l'enfant et sa famille.



Vie scolaire

La remise des diplômes :

Depuis trois ans, nous avons institué une cérémonie de remise de diplômes de fin d'étude primaire à tous nos élèves de CM2 en partance pour le collège. C'est l'occasion de montrer à chaque élève qu'il a de l'importance à nos yeux et que nous tenons à ce que sa réussite scolaire se poursuive en secondaire. C'est aussi l'occasion pour chaque élève d'exprimer en public un moment qui lui a tenu à coeur durant sa scolarité en maternelle et en primaire.

Les autres animations pédagogiques

Enseignement de l'anglais

Depuis de nombreuses années, l'initiation à l'anglais se fait dès la grande section à l'école de Quédillac.

Éducation à l'informatique

Les ateliers du vendredi : chaque vendredi, Lisa GOUÉZEC anime trois ateliers d'initiation à l'informatique pour les enfants de la grande section au CM2. Ces ateliers se déroulent par groupe de 6 à 10 enfants à la salle informatique de l'école avec le support des ordinateurs portables de l'école et du tableau interactif.

Éducation à la lecture

Séances à la bibliothèque : comme chaque année, les séances à la bibliothèque municipale ont repris. Chaque classe s'y déplace à raison d'une séance toutes les trois semaines.



Éducation sportive

Séances à la piscine : tous les enfants de la grande section au CE2 ont bénéficié de leur cycle de 10 séances de natation à la piscine de Saint-Méen-le-Grand.

Les services mis en place

La garderie commence à 7h et se termine à 19h chaque jour. La restauration se fait en deux services : à partir de 11h45 pour la maternelle puis à partir de 12h20 pour le primaire. Une étude surveillée est mise en place chaque lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h30.

Des activités pédagogiques complémentaires sont conduites chaque lundi et chaque jeudi de 16h45 à 17h15. Il s'agit d'aide personnalisée ou d'ateliers de lecture.

Je remercie l'équipe enseignante ainsi que Béatrice BERTHAULT, Laura CHAMPALAUNE, Isabelle CRESPEL, Sophie FRIGON, Lisa GOUÉZEC, Annick JOLY, Marie-Odile JOSSE, Jocelyne LEBRETON, Jeannine LOCHET, Marie-Andrée OLIVARD, Evelyne RUE, Anaïs SOURCEAUX, pour leur travail réalisé au quotidien à l'école.

Fabien MILLARDET

APEL

Cette année, l'APEL Saint-Joseph a proposé un nouveau projet éducatif et collaboratif de fabrication de jus de pomme.

En octobre dernier, les élèves sont allés récolter des pommes, dans les vergers mis à disposition par deux propriétaires quédillacais, en compagnie de l'équipe enseignante, des parents bénévoles et des membres de l'APEL.

Ces pommes ont été pressées puis le jus a été mis en bouteilles à la ferme à Marcus, à Breteil.

Un film pédagogique retraçant l'ensemble des opérations de la récolte à la fabrication, a été réalisé et sera diffusé dans les classes prochainement.

Vendredi 23 novembre, les familles ont pu acheter des bouteilles avec leurs magnifiques étiquettes réalisées par les élèves. Une seconde vente a été réalisée lors de l'arbre de Noël le 15 décembre dernier !

Nous remercions l'ensemble des participants à cette opération.

Les bénéfices liés à la vente des bouteilles, apporteront une aide financière supplémentaire aux sorties des enfants.

Nous vous souhaitons une bonne année 2019.



CSF

Centre aéré

Été 2018

Le centre de loisirs a ouvert ses portes cet été du lundi 9 juillet au vendredi 10 août. Kathy en a assuré la direction aidée de Morgane, Valentin, Elise, Laura et Vanessa, animateurs.

Le 11 juillet, les enfants sont allés à Youpi à Cesson-Sévigné ; le 19 juillet, à Armorickpark à Bégard et le 26 juillet à la base de loisirs à Loudéac. Ils ont fait un inter-centre avec le centre de loisirs de Médréac la dernière semaine. Ils ont également profité des après-midis à la piscine de Quédillac.

En parallèle, un mini-camp a été organisé, du 24 au 26 juillet 2018. Dix-sept enfants de 6 à 10 ans ont participé à ce mini-camp organisé à la base de loisirs de Loudéac.

11 adolescents ont participé à une, deux ou trois sorties : Block Out mur d'escalade à Cesson, Armorickpark à Bégard et la base de loisirs de Loudéac.

Vacances de la Toussaint

Une nouvelle équipe d'animation a été mise en place début septembre : Céline, directrice, accompagnée de Laura, animatrice. 14 enfants, en moyenne, ont fréquenté le centre pendant ces petites vacances. Le thème choisi était « Vive Halloween ».

La première semaine, les enfants sont allés en car au festival « Môme d'Automne » à Landujan avec les enfants des centres de loisirs de Médréac et Irodouër.

La deuxième semaine, ils ont défilé le mercredi 31 octobre dans le bourg, joliment costumés et grimés. Un grand merci aux personnes qui ont ouvert leurs portes aux enfants.

Flash Info

Les associations qui utilisent le Flash Info ont souhaité remercier les bénévoles qui en font la distribution. A cet effet, un repas leur a été servi à la salle Jean Le Duc, début octobre, par les membres de la CSF et du Comité des fêtes.



Petite enfance

Les animations Petite Enfance sont organisées un jeudi par mois par le CSF La Ruche de Quédillac.

Les animations sont axées autour du jeu, de la manipulation et de la découverte : parce que chez le tout-petit, manipulation et motricité sont des activités essentielles.

La stimulation sensorielle est également placée au cœur des animations :

- par une découverte ludique de nouvelles textures, de matériaux variés, d'objets du quotidien et leur manipulation libre.
- par l'écoute de musiques, de chants, de comptines.
- par la lecture de livres.
- par l'éveil corporel, les rondes, les danses.

« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir. » Maria MONTESSORI.

Contact :
Chantal DE SAINT JAN au 02 99 06 22 37

Renseignements et inscriptions

Les inscriptions se font soit au centre, soit à partir du site de la commune.

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez consulter le site de la commune ou envoyer un message à loisirsquedillac@gmail.com.



Dynamic Club

Le succès du repas de présentation de l'équipe de fin janvier, le bon déroulement du stage à Vannes en février ont lancé la saison 2018.

En effet, la saison a été bien remplie. Les performances de nos coureurs ne se sont pas fait attendre.

- Antoine HUE, minime, a gagné à Josselin, Bager Pican et Allaire. Antoine HUE et Raphaël PICAUT ont participé au championnat de Bretagne de l'avenir à Guipry-Messac.
- Pierre BERNARD, junior, est devenu vice-champion d'Ille et Vilaine.
- Jean-Yves UDIN, pass-cycliste, a fait plusieurs podiums.
- Christian PELLOIS, pass-cycliste, a gagné à Rostrenen.
- Jean-Marc GAUTHIER, pass-cycliste, a participé à l'Ironman de Vichy (4 300 m de natation, 180 km à vélo et 42 km de course à pied).
- David DANION, Ewen DANION et Clément PIRON ont fait l'étape du tour.
- Ewen DANION, espoir 1, a gagné à St Malo-de-Phily, à Plumaudan et au Verger.
- Alexis UDIN a gagné à St Péran.
- Robert BRINDEJONC, 3ème catégorie, est allé chercher le titre de champion de France des chauffeurs routiers et du transport en Vendée. Il a aussi terminé 2ème du Trophée de Brocéliande.

Fin octobre, le Dynamic Club Quédillac a organisé une sortie vélos avec les cyclos de Quédillac. Au retour, chacun a pu déguster une galette saucisse accompagné d'une boisson. Un moment de convivialité apprécié de tous.

A la fin de la saison route, certains des licenciés ont continué de rouler, en s'engageant sur les gentlemans, les randonnées, les vétathlons et les cyclo-cross.

- Christian PELLOIS et Robert BRINDEJONC ainsi qu'Hervé GLOTIN et Marc COUPU ont participé à la Audrey CORDON.
- Antoine HUE gagne au vétathlon d'Iffendic avec Baptiste GILLET du CC St Onen.
- Marc COUPU gagne en équipe mixte les vétathlons d'Iffendic et de St-M'Hervon.

Une dizaine de licenciés du club se sont rendus à la Arnaud GERARD. Certains ont roulé pour la bonne cause, le Téléthon.

- Raphaël PICAUT et Elie JEHANNIN PELLOIS ont participé au championnat 35 de cyclo-cross ainsi qu'au cyclo-cross de St-Brice-en-Coglès.

Depuis le 9 décembre les entraînements ont repris afin de préparer la saison 2019.

En 2019, 70 licenciés évolueront au club. De nouveaux licenciés ont rejoint le club, Jean-Luc ROCABOY, Benoît MACE, Pierre-Antoine BERCHE, Antoine OLIVIERO, Kyliane PERRIER et Mattéo GENAITAY.

Une équipe d'espoir, composée d'une douzaine de licenciés, défendra les couleurs du club lors des courses cyclistes.

Suite à l'A.G., le nouveau bureau se compose ainsi :

- Président : Fabien PICAUT
- Vice-président : Laurent LAINE,
- Trésorier : David DANION,
- Trésoriers adjoints : Malika PERRIN et Nicolas JAN,
- Secrétaire : Joëlle BRINDEJONC,
- Délégué sécurité : Robert BRINDEJONC
- Membres : Ingrid PICAUT, Olivier GERARD et Marc COUPU.

Au programme de la saison 2019, on peut retenir :

- Le 26 janvier 2019 : repas de présentation de l'équipe. Lors de cette soirée, le Dynamic Club Quédillac fêtera ses 10 ans.
- Le 9-10 février 2019 : direction le Mont-St-Michel pour le stage annuel.
- Le 11 et 12 mai 2019 : destination Jersey.
- Le 12 juillet 2019 : 7ème Trophée ATFB.

Le président, l'ensemble du bureau ainsi que les licenciés du Dynamic Club Quédillac remercient leurs partenaires et les annonceurs.

Particulièrement ceux de la commune ainsi que le Cyclo Club Quédillac et la municipalité, très attentifs à l'évolution de notre club.

Le Dynamic Club Quédillac vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2019.



Jean-Marc GAUTHIER, triathlète



Sortie vélo du DCQ et des cyclos de Quédillac

AAPPMA

Les pêcheurs de la Haute Rance

Durant l'année 2018, l'AAPPMA comprenait 300 sociétaires, dont 18 quédillacais férus de pêche. Sur cette même période, lorsque l'on additionne toutes les cartes délivrées, sans distinction de types ou catégories, on parvient au résultat de 433.

Un APN (atelier pêche nature) pour une dizaine de jeunes fonctionne le samedi après-midi et un club pêche adultes le vendredi après-midi (36 inscrits).

Informations diverses

Dimanche 3 février 2019 à 10h : Assemblée Générale de l'AAPPMA à la maison des associations rue Valaise à Caulnes

Dimanche 3 mars 2019 de 8h30 à 17h : Pré-ouverture gratuite de la truite à l'étang du Bourg de Plumaugat sur présentation de la carte 2019 de l'AAPPMA (100 kg truites Fario)

Samedi 9 mars 2019 : Ouverture de la truite (1ère catégorie)

Mercredi 1er mai 2019 : Ouverture du carnassier (2ème catégorie)

Samedi 21 septembre 2019 à 19h : Choucroute de la Mer à emporter, à la salle des associations à Caulnes

Prix des cartes 2019

- découverte enfants de moins de 12 ans : 6 €
- mineurs de 12 à 18 ans : 20 € ; ces 2 cartes permettent aux jeunes de pêcher dans 91 départements (EGHO)
- carte fédérale personne majeure : 76 €
- carte interfédérale personne majeure avec vignette EGHO : 96 €
- carte découverte femmes : 33 €
- carte journalière : 12 €

Dépositaire de vente de cartes de pêche

- SARL PIEDVACHE Décoration, 82 rue de Dinan à Caulnes
- AAPPMA Pêcheurs, Rue Valaise à Caulnes le samedi 23 février 2019 de 9h30 à 12h
- Site internet : pecheurshauterance.wordpress.com

Les pêcheurs de Haute Rance remercient la municipalité de Quédillac pour son aide financière.

Pour tout renseignement sur la pêche,
contacter le responsable de votre commune :
Monsieur Jean-Claude LOCHET au 06 62 39 18 27

SEP section Twirling

Pour la saison 2018/2019, la SEPQ twirling compte 70 licenciés.

Nous avons démarré la saison sportive avec de bonnes nouvelles.

Lénaïc DURAND a été sélectionné dans l'équipe Fédérale. Une fois de plus, le club de Quédillac se fait remarquer au niveau National. La sélection était très dure. Bravo !

Puis pour la première fois, une équipe départementale a été constituée pour le congrès Fédéral (FSCF) qui avait lieu à Rennes les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2018. Une sélection au niveau des clubs du département

a eu lieu. Et une bonne surprise, puisque 4 twirlers de Quédillac ont été retenus pour constituer l'équipe qui est de 10 athlètes. Il s'agit de Candy, Eden, Mathilde et Clémence. Ces twirlers ont évolué devant les congressistes qui venaient de toute la France. En principe, cette équipe devrait se produire lors des championnats 2019.

Le club présentera 13 chorégraphies en solo lors des championnats individuels qui se dérouleront en février pour le Département et Régional ; puis en mars pour la Coupe de France à Marly-les-Compiègne et en avril au National à Chambéry.

Les championnats Equipes et Duos auront lieu en mai et juin 2019.



*Les recrues de cette année,
les monitrices,
les membres du bureau
et l'ensemble des twirlers
vous souhaitent une bonne année 2019.*

SEP section Foot

École de foot

Avec sa cinquantaine de footballeurs, l'école de foot continue sa progression. Elle se compose de 5 équipes des U6 aux U13 et est présente sur les terrains du secteur de Brocéliande. A noter la belle performance des U11 bleu qui évolue en Secteur 1 et rivalise avec les plus belles équipes du secteur. Sous la supervision de Fabien DARDENNES, des dirigeants encadrent ses équipes. Cependant, nous ne sommes jamais assez et nous recherchons des parents ou bénévoles pour conserver cette école de foot à Quédillac, pour aider ou encadrer la semaine, le soir ou le week-end. N'hésitez pas à prendre contact avec un membre du club. La survie de cette école 100% quédillacaise en dépend.



Seniors

3 équipes sont toujours engagées. Les équipes évoluent en D1, D3 et D4 et sont depuis août entraînées par Fabien LE SCOUARNEC. L'équipe Fanion débute formidablement sa saison tant en championnat qu'en Coupe. Elle est première avec une seule défaite et notons surtout son parcours en coupe : défaite malheureusement contre notre voisin Médréac en Coupe de France, cependant elle se rattrape avec un parcours jusqu'au 6ème tour de la Coupe de Bretagne. Elle élimine 3 équipes de R2 (Montauban, Ta Rennes 3, Breteil-Talensac). Les supporters nombreux lors de ces matchs pouvaient chanter « et 1, et 2 et 3 R2 !!! ». Malheureusement, au 7ème tour, les quédillacais échouent contre Chartres, 3-1 après les prolongations. Nous avons pu voir leurs exploits dans la presse. Le parcours de cette équipe se poursuit maintenant en coupe Maxime Portier. Les autres équipes B et C se situent en milieu de classement et nous suivrons également l'équipe B, qui est toujours en coupe. Plaisir pour certains, compétitions pour d'autres, telle est la dynamique pour cette année.

Pour tout renseignement : Samuel Barbier 06 30 32 67 42

Dates à retenir :

Galette des rois : 26-27 Janvier

Choucroute du foot : 27 avril

Tournoi : 1^{er} juin

Le club souhaiterait avoir ou former des encadrants ou bénévoles pour toutes les catégories



Coupe de Bretagne Quédillac - Montauban 30 septembre 2018

SEP section Théâtre

C'est une saison sportive qui attend la troupe de théâtre !

Depuis plusieurs semaines, ils travaillent et répètent sans relâche pour assurer leur spectacle. Cette année, la troupe vous embarque avec une comédie, en 3 actes, « L'AMOUR FOOT » de Robert Lamoureux. Cette pièce, à l'humour à la fois fin et léger, vous entraînera dans un bon moment de rire.

L'arrivée d'un jeune joueur dans l'équipe de football d'une petite ville de Bretagne va bouleverser la vie du Maire. Certaines révélations à son sujet risquent bien de remettre en cause son élection par une population avide de ragots... Entre magouilles, compromis et manoeuvres électorales, le maire et son entourage font ressurgir des histoires anciennes qu'ils auraient volontiers laissées au placard.

Salle des associations les :

- **Vendredis 25 janvier et 1 février 2019 à 20h30**
- **Samedis 19, 26 janvier et 2 février 2019 à 20h30**
- **Dimanches 20 et 27 janvier 2019 à 14h30**



N'oubliez pas de réserver (pas de réservation sur répondeur.)

Sandrine : 02 99 06 21 17 ou Isabelle : 06 62 50 91 40

Le théâtre des Ados se produira **le dimanche 20 janvier à 14h30** avec la pièce : « Le mystère du ballon ovale » de Jean-Paul CANTINEAUX. Dis Monsieur, pourquoi ton ballon est ovale ? Si vous voulez la réponse, venez les applaudir !!!!!

SEP section Volley

C'est reparti pour une nouvelle saison !

La section volley a attaqué la saison 2018/2019 avec son tournoi annuel. Ce tournoi s'est déroulé dans une ambiance très conviviale où licenciés et non-licenciés, petits et grands, ont pu s'affronter dans un climat de détente et de bonne humeur !

Depuis octobre, le club de 14 licenciés, a commencé la compétition en catégorie compète lib à 6. L'équipe en place est mixte et composée de joueurs et joueuses qui nous viennent de Quédillac et des environs. C'est une équipe qui se veut compétitive face aux équipes adverses des clubs voisins mais qui souhaite surtout jouer dans la bonne humeur et se faire plaisir. Il arrive parfois de rencontrer des équipes majoritairement masculines mais « les Carambars », car c'est ainsi qu'ils se nomment, se battent jusqu'au bout pour rapporter des points.



L'équipe évolue également en coupe, toujours en mixte, et les filles se sont inscrites en coupe Casalféminine. Les entraînements ont lieu les vendredis soir à la salle polyvalente à partir de 20h45. Les matchs à domicile se jouent également le vendredi soir.

Pour tout renseignement, contact :
Sylvie CRESPEL au 06 09 70 97 65.

Dates à retenir

- Assemblée Générale et Galette des rois le vendredi 25 Janvier 2019 à 20 heures salle Jean Le Duc
- Tournoi VOLLEY : date à définir
- Choucroute de la Mer : samedi 12 octobre 2019

Vie associative

SEP section Cyclo

Avec ses 40 adhérents, le club cyclos de Quédillac est un club qui vit bien. Non seulement nous partageons la passion du vélo mais aussi le plaisir de nous retrouver entre amis.

Afin de lier notre amitié, le club organise tous les ans une journée pour les cyclos mais aussi pour les conjoints et enfants.

Cette année, c'est sur un super circuit à travers les communes longeant la Rance que notre organisateur préféré, « Dédé », a emmené les fous de la pédale.

Après un ravitaillement à « La Hisse » et un périple de 80 kms, c'est à Dinard que tout le monde s'est retrouvé. Sous un radieux soleil, nous avons embarqué à bord d'un bateau, destination l'île de Cézembre.

Cette magnifique petite île offre une superbe vue sur Saint-Malo, Dinard et toute la côte jusqu'au Cap-Fréhel.

Après un apéro bien mérité et un bon pique-nique, nous avons visité cette forteresse, occupée autrefois par les Allemands lors de la seconde guerre mondiale et bombardée par les alliés juste avant le débarquement.

Après cette escapade, Chantal et Dédé ont eu la gentillesse de nous offrir l'apéritif avant de nous retrouver autour d'une bonne table pour clôturer cette magnifique journée. Preuve qu'entre passionnés du vélo, on peut lier loisirs et plaisirs en toute amitié.

En août prochain, nous allons accueillir une nouvelle fois le Paris-Brest-Paris. Ce sont près de 6000 sportifs, de différents pays, qui traverseront notre belle région. Pour nous, ce sera l'occasion de les accueillir dans une ambiance festive, comme nous savons le faire depuis quelques années déjà.



Dansons maintenant

Les cours de danse ont repris mi-septembre 2018. L'association compte 125 adhérents répartis en onze groupes pour cette nouvelle année, soit une vingtaine de danseurs/danseuses de plus, avec l'ouverture d'un nouveau cours de Modern'Jazz et la création de deux cours de Street Jazz (un groupe 8-12 ans et un groupe 13 ans et plus). Le Street Jazz est un style de danse confondant plusieurs genres : le modern'jazz, le hip-hop, le hype, le funk... Nous pouvons être fiers car notre effectif ne cesse de croître au fil des années.



L'assemblée générale

Elle s'est déroulée le 29 novembre. Le bureau reste inchangé :

Présidente : Fanny MAILLARD • Co-Présidentes : Nathalie PERRIN et Katia LECHEVESTRIER

Secrétaire : Florence BROWARNY • Trésorière : Sabrina GICQUEL

Le spectacle de Noël s'est déroulé le 14 décembre. Les familles des danseurs/danseuses ont pu apercevoir une petite représentation de chaque groupe de danse. Moment chaleureux et convivial pour tous qui s'est terminé par un pot de l'amitié.

Nous tenons à remercier tous les parents bénévoles, danseurs/danseuses, mamans, conjoints pour leur aide si précieuse tout au long de l'année et aussi un très grand merci à Marine qui nous fait tant aimer la danse et qui nous émerveille à chaque nouveau spectacle.

Prochaine date à retenir : Gala le 29 juin 2019 à Plouasne

Pour nous contacter : dansonsmaintenantquedillac@gmail.com

L'ensemble des membres du bureau vous souhaite une très bonne et heureuse 2019.

Club de la Rance

Concours départemental de palets (saison 2018)

Ce fut l'évènement marquant de l'année 2018. En effet le 4 septembre, choisi par la fédération d'Ille-et-Vilaine, le club de la Rance a accueilli les joueurs retenus pour disputer la finale départementale de palets. Ils étaient au nombre de 184 (soit 92 équipes), tous rescapés des diverses épreuves qualificatives qui s'étaient déroulées auparavant.

Trois équipes de Quédillac avaient réussi à se hisser jusqu'à cette épreuve ultime. Le tandem Lucien TOSTIVINT/René RUELLAN termina à la très honorable 20^{ème} place et les tandems Marcel UDIN/Gérard ERNOULT et Pierrick GICQUEL/Louis VERGER à d'autres places également honorables. Le concours fut brillamment remporté par l'équipe Daniel CREPPEL / Louis MEAL. Domicilié à Montauban, ce dernier a vécu une grande partie de sa jeunesse à la Heuzelais en Quédillac. C'est sans doute là qu'il a appris à « s'approcher du petit ». Bravo aux deux vainqueurs et à tous les compétiteurs.

Ce jour-là, le club de la Rance dut assurer toute la logistique nécessaire au bon déroulement des épreuves. En particulier prévoir et préparer la restauration pour tous, dont le déjeuner. Cela ne fut possible qu'avec l'aide de nombreux bénévoles qu'il convient de remercier vivement.

Sortie à l'île de Bréhat (24 juillet)

Cette destination avait été choisie pour la sortie annuelle d'une journée avec le programme suivant : le matin, à bord du petit train à vapeur, découverte de la vallée du Trieux (entre Paimpol et Pontrieux). L'après-midi, tour de l'île de Bréhat en bateau puis promenade à travers les rues de Bréhat.

Journée-détente (23 août)

Les marcheurs ont pu découvrir la cité de Léhon, les bords de Rance et le vieux Dinan avec les commentaires de Joseph VERGER et Marcel UDIN. Puis retour à la salle polyvalente pour un repas partagé et les activités traditionnelles.



Vue d'ensemble



Un des fameux coups de la grande finale...

Séances de cinéma

Elles ont permis à une bonne quarantaine de personnes d'assister à la projection de 3 films récents : L'école buissonnière, Knock et Normandie nue.

Réélection du bureau

À l'issue de l'AG du 13 décembre : Président André EBALARD ; Vice-Présidents Jean-Pierre DEVISE et Alain Barbier ; Secrétaire Joseph VERGER ; Secrétaire adjointe Marie-Thérèse PIEDVACHE ; Trésorière Marie-Annick ROSSELIN ; Trésorière adjointe Yvonne LEGALAI. Autres membres du Conseil d'Administration : Gilberte COUPU, Yvonne TIREL, Marie-Odile LEBRETON, Nicole LECLERC, Pierrick GICQUEL, Jean LEVACHER, Lucien TOSTIVINT ; Déléguée au CCAS : Marie-Annick ROSSELIN.

Nos peines en 2018

Daniel BELLIARD, Paulette JASLET, Henri MASSARD, Hélène NOUYOU.

Forum des associations 2018



Forum des associations 2018

Vie locale

En raison du respect de la liberté individuelle, toute diffusion d'informations relatives à la vie privée suppose une autorisation des intéressés. C'est la raison pour laquelle, les indications ci-dessous ne peuvent être que partielles.

État Civil

Naissances

- MASSARD Mathis, domicilié « 14 rue des Lavandières » 01/07/2018
- CADIEU Enora, domiciliée « 61 rue de Rennes » 11/08/2018
- TOUANEL Gautier, domicilié « 4 allée des Camélias » 12/08/2018
- RECAN Faustine, domiciliée « 4 allée des Genêts » 14/11/2018
- LOPEZ Arthur, domicilié « 510 Les Vaulx » 07/12/2018,
- L'HOMME Eloan, domicilié « 644 La Gaudichais » 13/12/2018,

Décès

- 01/09/2018 BIZETTE née TOSTIVINT Marie-Annick (67 ans)
- 30/11/2018 BELLIARD Daniel (68 ans)
- 19/12/2018 MASSARD Henri (80 ans)

Mariages

- 28/07/2018 GUENROC Benoît & CRESPEL Pauline
- 29/12/2018 GICQUEL Pierrick & LEMASSON Josiane

PACS

- 09/08/2018 L'HOMME Aurélien & BUYSENS Lucie
- 23/10/2018 LECLERC Toni & MPINOBOMI Alexia

Noces d'Or

Entourés de leur famille et de leurs amis, c'est avec émotion et bonheur que Christiane et André RAMARÉ, ont célébré leurs noces d'or le 10 novembre 2018.



Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- ALLEOS Bruno - 7 allée des Violettes - Carport
- DOURLENS Régis - 423 Trémel - Clôture
- CARRISSANT Alain - 563 Les Buons Remplacement de toiture
- ROTY Marie-Claire - 7, rue de Médréac Transformation du garage en pièce de vie, démolition puis reconstruction de la façade, création et modification d'ouvertures
- MEAL Michel - 1 rue de la Perchais Ravalement, clôture et portails
- JAGU Amélie - 20 rue des Forgerons - Clôture
- LOUVEAU Jean-Claude - 16 bis rue de Médréac Ardoise sur pignon
- Commune de Quédillac - 15 rue de Rennes Modification de la façade de la boulangerie
- DUCHESNAY Didier - 20 rue de la Plante Construction d'un abri pour rangement
- MOISON Vincent - 710 La Haye Juguet Remplacement de fenêtres en bois par du PVC
- TURPIN Isabelle - 4 allée des Tisserands Grillage et portail

Permis de construire accordés

- RESLOU Clément et HUET Charlène - La Ville Gendrot Construction d'une maison d'habitation
- HOUEE Grégory - Lot n°32 Les Forges Construction d'une maison d'habitation
- LOUET Jean-Yves - Lot n°29 Les Forges Construction d'une maison d'habitation
- JASLET Didier - Lot n°20 Les Forges Construction d'une maison d'habitation
- Commune de Quédillac - 1 rue de la Plante Construction d'un équipement socio-culturel
- MEAL Michel et Lydie - Lot n°22 Les Forges Construction d'une maison d'habitation
- TIMOTHY Shayne et LEFRANCOIS Aurélia Lot n°33 Les Forges Construction d'une maison d'habitation
- CRESPEL Vincent - Les Bandes Construction d'une stabulation et extensions de bâtiments existants
- JIQUEL Arnaud - 1 allée des Genêts Construction d'un garage
- PACQUETET Kévin et ROBERT Samantha Lot n°27 Les Forges - Construction d'une maison d'habitation
- THIBAUT Kévin et DANET Brenda - Bel Air Construction d'une maison d'habitation

Boulangerie Le grenier des saveurs

Ce sont Sophie ROLLAND et Nicolas SANTIER qui ont ouvert la boulangerie le 6 novembre dernier. Ils ont donc décidé de s'associer, puisqu'ils travaillaient déjà auparavant ensemble à Rennes. En effet, ils souhaitent tous les deux gérer leur propre affaire et être autonomes. Les deux amis sont donc venus s'installer à Quédillac où ils ont des attaches. Ils proposent du pain, des viennoiseries, des pâtisseries, des tartes apéritifs, des sandwiches... tant attendus par la population !



Informations pratiques :

Tél. 09 73 29 31 72, ouverture du mardi au vendredi 6h30 - 13h15 et 15h00 - 19h15, le samedi 6h30 - 13h15 et 15h00 - 17h30 et le dimanche 6h30 - 13h00.

Xavier ROSSELIN au chevet de ce qui ne fonctionne plus



En octobre dernier, Xavier ROSSELIN a posé sa caisse à outils dans un bâtiment flambant neuf de 400 m², zone de la Ville Mouart à Quédillac.

Spécialisé dans la maintenance des engins agricoles, Xavier dispose désormais de toutes les commodités pour exercer son métier : espace, fosse, palans... Ce qui lui permet d'opérer sur tout type de matériels dont il répare les organes défectueux, comme un vrai chirurgien de ce machinisme de plus en plus sophistiqué répandu aujourd'hui dans notre monde rural. Bien évidemment, comme par le passé, Xavier continue aussi de dépanner à domicile quand la situation l'exige.

Sertissage, soudure, remplacement des flexibles hydrauliques, vente de pièces... Xavier intervient dans divers domaines liés à son activité.



Un sourire au passant...

C'est le moment de planter. N'hésitez plus. L'été prochain, les passants apprécieront les jolies fleurs que vous aurez exposées à leur vue dans vos parterres ou sur un simple talus. Beaucoup savent déjà le faire...

Élections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu le **dimanche 26 mai 2019**. Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales sont prolongées jusqu'au **samedi 30 mars 2019**.

CCAS



Vie locale

Calendrier des fêtes

Date	Événement	Lieu	Organisateur
dimanche 6 janvier 2019	Loto	salle polyvalente	CSF
samedi 12 janvier 2019	Représentation	salle des associations	SEPQ section Théâtre
dimanche 13 janvier 2019	Représentation	salle des associations	SEPQ section Théâtre
samedi 19 janvier 2019	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
samedi 19 janvier 2019	Représentation	salle des associations	SEPQ section Théâtre
dimanche 20 janvier 2019	Représentation	salle des associations	SEPQ section Théâtre
dimanche 20 janvier 2019	Licences	salle Jean le Duc	SEPQ section Cyclo
vendredi 25 janvier 2019	Représentation	salle des associations	SEPQ section Théâtre
vendredi 25 janvier 2019	Assemblée Générale	salle Jean le Duc	SEPQ section Volley
samedi 26 janvier 2019	Galette des Rois école de foot	salle Jean le Duc	SEPQ section Foot
samedi 26 janvier 2019	Représentation	salle des associations	SEPQ section Théâtre
samedi 26 janvier 2019	Repas	salle polyvalente	Dynamic Club
dimanche 27 janvier 2019	Galette des Rois séniors	salle Jean le Duc	SEPQ section Foot
dimanche 27 janvier 2019	Représentation	salle des associations	SEPQ section Théâtre
vendredi 1 février 2019	Représentation	salle des associations	SEPQ section Théâtre
vendredi 1 février 2019	Concours de belote	salle polyvalente	Club des Retraités
samedi 2 février 2019	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
samedi 2 février 2019	Représentation	salle des associations	SEPQ section Théâtre
dimanche 3 février 2019	Vœux Pompiers	salle Jean Gilbert	Sapeurs Pompiers
samedi 23 février 2019	Assemblée Générale	salle Jean le Duc	AFN
samedi 2 mars 2019	Forum job d'été	salle polyvalente	Communauté de Communes St Méen Montauban
samedi 9 mars 2019	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
samedi 16 mars 2019	Couscous	salle polyvalente	A.P.E.L
samedi 23 mars 2019	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
samedi 6 avril 2019	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
lundi 8 avril 2019	Concours de palets	salle polyvalente	Club des Retraités
dimanche 14 avril 2019	Concours de belote	salle polyvalente	AFN
samedi 27 avril 2019	Choucroute	salle polyvalente	SEPQ section Foot
samedi 4 mai 2019	Randonnée	salle polyvalente	SEPQ section Cyclo
dimanche 5 mai 2019	Randonnée	salle polyvalente	SEPQ section Cyclo
samedi 11 mai 2019	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
dimanche 19 mai 2019	Fête communale	salles de réunion	Comité des Fêtes
dimanche 26 mai 2019	Concours régional des ensembles de musique région Bretagne	salle polyvalente	SEPQ section Batterie Fanfare
samedi 1 juin 2019	Tournoi	Extérieur	SEPQ section Foot
vendredi 14 juin 2019	Fête de la Musique	salle polyvalente	Comité des Fêtes
dimanche 16 juin 2019	Vide grenier	salle polyvalente	Comité des Fêtes
samedi 29 juin 2019	Gala	salle polyvalente	SEPQ section Twirling
dimanche 30 juin 2019	Kermesse	salle polyvalente	Comité Kermesse
vendredi 12 juillet 2019	Course cycliste ATFB	Extérieur	Dynamic Club

SMICTOM Collecte bac jaune 2019



Lundi 7 janvier
Lundi 21 janvier
Lundi 4 février
Lundi 18 février
Lundi 4 mars
Lundi 18 mars

Lundi 1er avril
Lundi 15 avril
Lundi 15 avril
Lundi 29 avril
Lundi 13 mai
Lundi 27 mai

Mardi 11 juin
Lundi 24 juin
Lundi 8 juillet
Lundi 22 juillet
Lundi 5 août
Lundi 19 août

Lundi 2 septembre
Lundi 16 septembre
Lundi 30 septembre
Lundi 14 octobre
Lundi 28 octobre
Mardi 12 novembre

Lundi 9 décembre
Lundi 23 décembre
Lundi 6 janvier 2020
Lundi 9 décembre

Classes Quédillac 2018



Les 20 ans

De gauche à droite :

Alexis PELLEGRINI, Ophélie DUCHESNAY,
Benoît LOUVEAU, Barbara CLÉMENT,
Corentin ROLLAND, Nolwenn DEUTSCHMANN,
Yann EBALARD, Ana Sofia DA SILVA,
Etienne MAHÉ, Paul GAUTIER.



MAIRIE DE QUÉDILLAC - Rue de Rennes 35290 QUÉDILLAC - Tél. 02 99 06 20 25
Courriel : contact.mairie@quedillac.fr - Directeur de la publication : Hubert LORAND, Maire
Responsable : Carine PEILA-BINET : adjointe à la communication
Commission communication : Joseph VERGER, Christine BOUGAULT, Blandine REGEARD, Christine LEPEIGNEUL.